Route de Mur 41230 Soings en Sologne 02.54.98.71.79

Procès verbal du Conseil d'école du mardi 4 novembre 2025 Séance ouverte à 18h00, présidé par Nathalie Soupiron, directrice

Présents:

M. PICHON, Adjoint chargé des affaires scolaires.

Mmes DHARDIVILLERS et ROUMIER, Conseillères municipales.

Mmes DAVID MONTEIRO, DUSSUCHAL et MALLET, MM. MONTEIRO et

LHUILLERY, représentants des parents d'élèves titulaires.

Mmes SAUSSEREAU et MOULINET, représentantes des parents d'élèves

suppléantes.

Mmes DUBOIS, PORTRETS, LEPAIN, CHARTRAIN et BOUCAUD, enseignantes.

Excusés:

Mme ALBERT, Inspectrice de l'Education Nationale.

M. BIETTE, Maire de Soings en Sologne. Mmes SELLIER et ASDRUBAL, enseignantes

Mme LEONOR DE BARROS, représentante des parents d'élèves titulaire

1) Résultat des élections des représentants des parents d'élèves

Participation des parents : 27,01 % (moins que l'année dernière : 28,99 % de votants). Ont été élus titulaires : Mmes DAVID MONTEIRO, DUSSUCHAL, LEONOR DE BARROS et MALLET, MM. MONTEIRO et LHUILLERY. Ont été élues suppléantes : Mmes MOULINET, LENAY, DENIEL, SAUSSEREAU et OZBAL TOPAL.

Les représentants des parents d'élèves ont pris connaissance de la Charte du parent d'élève représentant et me l'ont remise signée.

2) Règlements

- a) Règlement intérieur du Conseil d'école : Les RPE ayant signé la charte, il nous semble inutile de reconduire ce règlement.
- b) Lecture et vote du règlement intérieur de l'école primaire (établi suivant les dispositions du règlement type département des écoles maternelles et élémentaires publiques, Circulaire n° 2014-088 du 9-7-2014, CDEN du 21 septembre 2015, LOI n° 2019-791 du 26 juillet 2019 et modifié par le Décret N°2023-782) qui sera distribué à toutes les familles, accompagné de la charte de la laïcité.
- c) Lecture et vote du règlement intérieur adapté aux élèves, qui sera distribué à tous les élèves de l'élémentaire, lu en classe et signé par les élèves.

Ces deux règlements ont été validés à l'unanimité par le conseil d'école.

d) Règlement du temps périscolaire : Celui-ci a été distribué en début d'année. Nous n'avons eu aucun retour quant à son contenu. Il aurait fallu rajouter la formule « signature des parents ».

3) Rentrée scolaire 2025/2026

- Les membres du RASED réitèrent leur demande de subvention pour leur fonctionnement.

Rappel du calendrier :

- Vacances de Noël : fin des cours vendredi 19 décembre 2025 après la classe et reprise des cours lundi 5 janvier 2026
- Vacances d'hiver : fin des cours vendredi 13 février 2026 après la classe et reprise des cours lundi 2 mars 2026
- Vacances de printemps : fin des cours vendredi 9 avril 2026 après la classe et reprise des cours lundi 27 avril 2026
- Pont de l'Ascension : les classes vaqueront le vendredi 15 mai 2026
- Vacances d'été : fin des cours le vendredi 3 juillet 2026 après la classe

Rappel : Les dernières semaines (juin/juillet) ne peuvent être vaquées sous peine de signalement d'absentéisme.

- Effectifs et répartition :

Au 4 novembre 2025:

| Classes | Enseignantes | PS | MS | GS | CP | CE1 | CE2 | CM1 | CM2 | Total |
|-------------|-----------------------------------|----|----|----|----|-----|-----|-----|-----|-------|
| 1 | PORTRETS Sylvie | 13 | 9 | | | | | | | 22 |
| 2 | DUBOIS Edith | 5 | | 17 | | | | | | 22 |
| 3 | SOUPIRON Nathalie ASDRUBAL Margot | | | | 18 | 6 | | | | 24 |
| 4 | LEPAIN Aurélie SELLIER Vanessa | | | | | 8 | 13 | | | 21 |
| 5 | CHARTRAIN Anne | | | | | | 13 | 10 | | 23 |
| 6 | BOUCAUD Carine | | | | | | | 6 | 17 | 23 |
| TOTAL ECOLE | | 18 | 9 | 17 | 18 | 15 | 26 | 15 | 17 | 135 |

- Piscine:

- Mme Chartrain Anne : CE2/CM1 et Mme Boucaud Carine : CM1/CM2 : mardi de 13h50 à 14h30 à la piscine de Contres du 9 septembre au 18 novembre 2025 inclus (8 séances)
- **Mme Lepain Aurélie : CE1/CE2 :** jeudi de 13h50 à 14h30 à la piscine de Contres du 4 décembre au 5 février inclus (8 séances)
- **Mme Soupiron Nathalie : CP/CE1:** mardi de 13h50 à 14h30 à la piscine de Contres du 10 mars au 12 mai inclus (8 séances)
- **Mme Dubois Edith : GS :** jeudi de 13h50 à 14h30 à la piscine de Contres du 12 mars au 21 mai inclus (8 séances)

Merci aux parents qui nous accompagnent à la piscine. Merci à la municipalité pour le financement de ces séances et la mise à disposition du car.

- Intervenants:

Musique : Viviane Alcaraz, le lundi pour toutes les classes.

Mme Alcaraz partira à la retraite à la fin de l'année scolaire. La municipalité accepte de recruter une nouvelle intervenante titulaire du DUMI pour la remplacer.

- BCD : pour toutes les classes : Lydie Barbillon

Lydie prépare un projet avec une autrice et illustratrice pour qu'elle intervienne en janvier auprès des enfants. Une réunion aura lieu en amont pour déterminer les objectifs et le déroulement des séances.

- EPS : Inès Percina pour 4 classes (CP à CM2)
- **Réunion parents / enseignante** : Les enseignantes de CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 ont rencontré les parents individuellement afin de leur restituer les résultats aux évaluations nationales de début d'année.

Les rencontres individuelles avec les parents de PS, MS et GS ont lieu sur octobre et novembre.

- Bilan de santé pour les enfants nés en 2021 : les élèves de MS seront vus par une infirmière puéricultrice les 4 et 5 décembre 2025.

Les élèves de CP seront vus par l'infirmière du collège de Contres dans l'année.

- Programme PHARE :

Le jeudi 6 novembre, toutes les classes d'élémentaire vont participer à la journée de lutte contre le harcèlement : « Non au harcèlement ».

L'école participe à une étude sur le vivre ensemble avec la mise en place d'un programme « Fri for Mobberi » à partir de la PS. Les élèves vont acquérir des compétences psychosociales avec « L'ami ours ».

Fri for Mobberi est un programme de prévention contre le harcèlement scolaire. C'est une méthode qui repose sur 4 valeurs fondamentales (la tolérence, le respect, la bienveillance et le courage) et qui est composée d'outils et de pratiques contribuant au bien-être des enfants et à la prévention du harcèlement scolaire dans les écoles maternelles.

Le protocole pour la liaison temps scolaire/ temps périscolaire a été reconduit.

- Sorties et manifestations :

<u>Animation du SMIEEOM</u> sur le tri des déchets : jeudi 25 septembre : CP/CE1 Nettoyons la Nature : vendredi 26 septembre : CP/CE1 : nettoyage du parc

<u>Le cross Soings en Sologne / Gy en Sologne – Billy</u> aura lieu le vendredi 7 novembre à Soings en Sologne. Les 3 premiers (filles et garçons) de chaque niveau seront récompensés par des médailles.

Merci à la municipalité pour les goûters de tous les enfants, à Inès pour l'organisation et à la Farandole pour le café.

SMIEEOM:

- Spectacle : « Le secret de Pandora » : les 4 classes d'élémentaire, le jeudi 29 janvier 2026 à Soings.
- Atelier « recyclage de papier » : CE1/CE2 et CE2/CM1 : jeudi 18 septembre
- Atelier « Dégradation des déchets dans la nature » : CE2/CM1 : vendredi 19 septembre
- Atelier : « Monsieur le composteur » : CE1/CE2 : date non connue
- Animation « Comprendre le lien entre déchets et climat » : CM1/CM2 : date non connue

Participation de l'école au programme de « lutte contre le gaspillage alimentaire » : réunion le 18 novembre.

CDER - Sécurité routière :

- CP/CE1 (piéton et passager) : lundi 16 mars après-midi
- CM2 (cycliste) : mardi 9 décembre

<u>Classe de découverte</u> en Dordogne à St Geniès du 23 au 27 mars 2026 : CE2/CM1 et CM1/CM2. La mairie prend en charge 60 % du séjour (car + centre). Le coût par enfant est d'environ 180 €.

<u>spectacle de Noël</u> : « En attendant le Père Noël » : Vendredi 19 décembre à 14h : un flyer sera distribué aux familles 15 jours avant la date du spectacle. Un gouter offert par la municipalité sera distribué aux enfants après le spectacle.

Nous aurons besoin de parents pour emballer les livres offerts par la municipalité et remis aux élèves sur le temps scolaire.

<u>Projet « Aménagement des cours de récréation »</u> : Où en est le projet ? Les demandes de subvention ?

Les demandes de subvention n'ont pas abouti. Elles seront relancées. Le projet est donc repoussé.

De nouveaux <u>éco-délégués</u> ont été élus (7). Ils seront présentés aux autres élèves en conseil des élèves. Ils présenteront leurs différents projets.

4) Résultats des évaluations nationales de début d'année :

| Niveau | Domaine | Élèves satisfaisants | Elèves fragiles ou à besoin | | | |
|--------|---------------|--|--|--|--|--|
| СР | Français | Très bons résultats : 78-100 % d'élèves satisfaisants | Comprendre des mots lus par l'enseignante : 34 % d'élèver fragiles ou à besoin | | | |
| | Mathématiques | 89-94 % d'élèves satisfaisants | Résolution de problèmes (23 %), placer un nombre sur une ligne graduée (23 %) | | | |
| CE1 | Français | Globalement très bons (≥87 % de réussite) | Lecture à voix haute mots et texte (20 % fragiles) | | | |
| | Mathématiques | Solides résultats (80-100 %) | Résolution de problèmes (46 %), additionner et soustraire (34 %) | | | |
| CE2 | Français | 85-96 % selon compétences | Grammaire (43 %) | | | |
| | Mathématiques | 77-100 % selon items | Procédures, poser et calculer et résolution de problèmes (≈31-39 %) | | | |
| CM1 | Français | 73-87 % selon domaines | Accord sujet-verbe (47%), conjugaison (60%), grammaire (60%), lire à voix haute un texte (47%) | | | |
| | Mathématiques | 80-93 % sur bases | Mémoriser des faits numériques (53%), Poser et calculer (47%), Résolution de problèmes (40%) | | | |
| CM2 | Français | Bon niveau global (75-100 % selon domaines) | Accord verbe (62%), classes de mots (44 %), lire à voix haute (44%) | | | |
| | Mathématiques | Forts en dictée de nombres et représentation des nombres (81-75 %) | Résolution de problèmes (44%), Poser et calculer (69%) | | | |

5) Bilan de la coopérative scolaire année scolaire 2024/2025

Solde au 31/08/2024 : 1985,12 €

| Dépenses | Recettes | | | |
|--|----------|-------------------------------|---------|--|
| Achats de produits pour revente (photos | 1574,45 | Ventes des produits achetés | 2854,37 | |
| scolaires, Fleurs et nature) | | pour la revente | | |
| Assurances | 37,75 | Participation des familles | 1840,00 | |
| Achats pour activités éducatives | 1387,28 | Subventions des collectivités | 2000 | |
| (matériel, fournitures, sorties, livres) | | locales | | |
| Cotisations OCCE 41 | 342,77 | Contributions participatives | 120,00 | |
| Frais bancaires | 21,82 | Subventions d'associations | 0,00 | |
| Charges exceptionnelles | 0,00 | Recettes exceptionnelles | 0,00 | |
| Biens durables | 274,80 | Activités éducatives | 0,00 | |
| Total DEPENSES | 3638,87 | Total RECETTES | 6814,37 | |

Résultat de l'année (6814,37 – 3638,87) : 3175,50 €

Solde au 31/08/2024 : 5160,62 €

Merci aux parents qui ont adhéré à la coopérative scolaire.

6) Travaux, matériel et aménagements :

Merci à la municipalité pour la pose d'un tableau blanc dans les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 et pour la pose de stores dans la classe de CE2/CM1.

Merci pour la pose de 2 étagères dans la classe de PS/GS pendant les vacances de la Toussaint.

Demandes:

- Régier les stores de la classe de PS/GS
- Réparer le store dans le dortoir qui est coincé en position basse.

7) Sécurité

Un exercice d'évacuation incendie a été réalisé en septembre.

Un exercice PPMS AI a eu lieu le mardi 14 octobre.

→ Une liaison wifi entre les alarmes est-elle possible ? La demande est réitérée.

Réponse : Des devis ont été demandés. Ils sont attendus et seront comparés.

Proposition d'un système Alerte Intrusion Lumineux et/ou Sonore sans fil.

Les PPMS ont été mis à jour.

Les parents seront informés de la tenue des exercices de PPMS.

8) Questions des représentants des parents d'élèves.

1. Temps de repas à la cantine (CM2)

On nous signale que les élèves, notamment de CM2, disposent d'un temps de repas trop court et sont souvent pressés par les encadrants. Il n'y a plus de possibilité de "rab" comme les années précédentes, ce qui fait que certains enfants sortent de la cantine en ayant encore faim.

Question : Serait-il possible de revoir l'organisation afin que tous les enfants disposent d'un temps de repas suffisant et puissent, selon leur âge et leur appétit, bénéficier d'un complément si nécessaire ?

Réponse de Pascal:

Le premier service est consacré aux plus petites classes de CP, CE1 et CE2

Ils bénéficient d'un accompagnement renforcé (Erick et moi-même). On leur coupe la viande si besoin entre autre.

On prend le temps de leur donner la possibilité de gouter et de choisir ce qu'ils veulent.

Le second service également environ 45 minutes accueille les CM1 et CM2, bien que la durée soit identique, les plus grands nécessitent également d'un encadrement pour choisir, gouter un nouveau plat, découpe etc...

En outre cette durée d'environ 45 minutes correspond à une durée recommandée pour les élèves élémentaires.

Enfin, ce format garanti que tous les groupes disposent d'un moment suffisant pour manger dans de bonnes conditions avec un accompagnement, ce qui contribue au bien-être des enfants.

Nous sommes attentifs à ce que, lorsque le menu le permet, les deux dernières classes aient la possibilité de venir au rab (supplément).

Cela répond à plusieurs objectifs, dont répondre à l'appétit variable des enfants. C'est pourquoi nous avons mis en place un nouveau concept (faim de lion et appétit d'oiseau) et aussi éviter le gaspillage.

Il est vrai qu'il y a des jours où les menus sont plus complexes (animation, menu spécifique). Dans ces cas-là, le service peut prendre un peu plus de temps puisque l'on demande à l'enfant de choisir.

Malgré cette complexité, nous faisons de notre mieux pour que cette possibilité de supplément existe pratiquement tous les jours pour les plus grands (le 2ème service).

2. Organisation des APC - Mathématiques

Les APC en mathématiques commencent bien plus tard dans l'année que celles en français, ce qui entraîne des difficultés pour certains élèves ayant des lacunes en maths.

Question : Serait-il envisageable de mettre en place les APC de mathématiques plus tôt dans l'année, ou d'alterner avec celles de français (ex. : un jour maths / un jour français, ou un groupe par enseignante) ? À défaut, quelles solutions pourraient être proposées pour accompagner les parents d'élèves en difficulté (exercices complémentaires, ressources, conseils) ?

Réponse:

Il n'y a aucune obligation de faire des APC en mathématiques. Le choix a été fait de mettre l'accent sur la lecture fluence en APC parce que cela permet la compréhension des consignes dans toutes les disciplines. Des APC en mathématiques peuvent être proposées en janvier/février surtout pour travailler les fractions... Des aides supplémentaires peuvent être apportées en maths sur le temps de classe : matériel, soutien... Conseils aux parents : calcul mental, numération, tables, compléments à 10 : à travailler avec des jeux, des logiciels ; revoir à la maison ce qui a été vu en classe.

3. Clarté des factures de la mairie (garderie / cantine)

Les parents souhaitent davantage de transparence sur les factures des services périscolaires. Actuellement, il n'est pas précisé s'il s'agit de la garderie du matin ou du soir, ni de quelle période ou semaine correspond chaque ligne.

Demande à la mairie : Serait-il possible de détailler davantage les factures afin de faciliter la compréhension et le suivi par les familles ?

Réponse de Carine :

Carine détaille tout. La perte d'informations se fait au niveau du Trésor Public. Les parents qui auraient besoin d'informations supplémentaires sont invités à se renseigner auprès de Carine.

Date du prochain conseil d'école : Mardi 3 février 2026

Séance close à 19h30

La secrétaire, Edith Dubois La présidente, Nathalie Soupiron